

## Unité «ERTMS»

C'est grâce à l'unité «ERTMS» que l'Agence remplit son rôle d'autorité responsable du système européen de gestion du trafic ferroviaire (ERTMS).

L'ERTMS inclut le système européen de contrôle des trains (ETCS) et le système de radio mobile ferroviaire (RMR, qui est un système de télécommunication vocale pour les chemins de fer). Les [spécifications techniques d'interopérabilité](#) (STI) relatives au sous-système «contrôle-commande et signalisation» constituent le cadre juridique définissant les exigences applicables à la mise en œuvre de l'ERTMS; elles font référence aux documents de spécification détaillés pouvant être consultés sur les [pages dédiées](#) du site web de l'Agence.

L'ERTMS se fonde sur des systèmes de traitement et de communication des données, pour lesquels de telles exigences détaillées sont prévues. Le cycle de vie de ces systèmes, la prise en compte des évolutions technologiques, l'introduction de nouvelles fonctionnalités et d'améliorations à partir des retours d'expérience rendent le cycle de vie de ces systèmes considérablement plus rapide que celui de la plupart des autres sous-systèmes ferroviaires. Un processus spécial de [gestion du contrôle des modifications](#) est actuellement appliqué aux spécifications de l'ERTMS, dans le but de garantir que les experts du secteur et de l'Agence puissent traiter de manière efficace et opportune les demandes de modification des spécifications techniques détaillées.

Le système de communication par radio mobile ferroviaire (RMR) est un élément clé du système ferroviaire numérique interopérable. Le développement des technologies fondées sur la 5G constitue une occasion de suppression progressive du système GSM-R actuel. L'une des activités clés de l'unité est de définir les exigences applicables au futur système de communication ferroviaire par radio (FRMCS).

Les compétences essentielles dans le domaine du système européen de contrôle des trains (ETCS) et du système de radio mobile ferroviaire (RMR) sont mises à la disposition de l'Agence pour les différentes activités réalisées, notamment pour mener à bien les projets portant sur les autorisations de véhicules et les approbations relatives à des équipements au sol ERTMS, ainsi que pour assurer la coordination dans le domaine de la recherche et de la cybersécurité.